

L'ÉCO-CONCEPTION



QUELLE VALEUR
AJOUTÉE POUR
L'ENTREPRISE ?

CONCEPTION INNOVANTE DE PRODUITS

L'éco-conception permet de disposer d'informations environnementales détaillées sur les produits et d'un benchmarking entre produits par le moyen d'une évaluation standardisée (et scientifiquement fondée) des performances environnementales. L'approche permet de concentrer la réflexion, d'abord, sur la fonction délivrée par le produit et ensuite sur le produit en tant que tel. Le fait de considérer les impacts environnementaux d'un produit dès sa conception permet **d'avoir une vision nouvelle et ainsi d'identifier de nouvelles idées et opportunités** de marketing, de développements technologiques et de concepts environnementaux. L'éco-conception peut même mener à redéfinir la fonctionnalité du produit et de découvrir de nouvelles niches sur le marché.

COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE AMÉLIORÉE

L'éco-conception permet une différenciation forte sur le marché du produit. L'information environnementale fournit une base pour la communication et le marketing vers les clients à travers, par exemple, les écolabels ou les déclarations environnementales du produit. La démarche d'amélioration continue du produit, propre à toute démarche d'éco-conception, assure à l'entreprise l'image d'un organisme s'inscrivant dans un développement durable et pérenne.



ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ ?

Alors prenez contact avec nous !

Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE)

CRP Henri Tudor | 66, rue de Luxembourg

B.P. 144 | L-4002 Esch-sur-Alzette

Tel: +352 42 59 91 - 600 | Fax: +352 42 59 91 - 555 | www.crte.lu

Contact : Bianca Schmitt | bianca.schmitt@tudor.lu

CONSULTEZ AUSSI LES AUTRES FICHES THÉMATIQUES DU CRTE :
**LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE,
LE PRÉ-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL**

FICHE THÉMATIQUE DU CRTE :
ECO-CONCEPTION



Projet cofinancé par
l'Union européenne

LA DÉMARCHE

L'éco-conception est une démarche structurée qui :

- prend en compte des critères environnementaux lors de la conception de produits, procédés et services,
- fait l'objet de la norme ISO/TR 14 062.

L'APPROCHE

L'éco-conception :

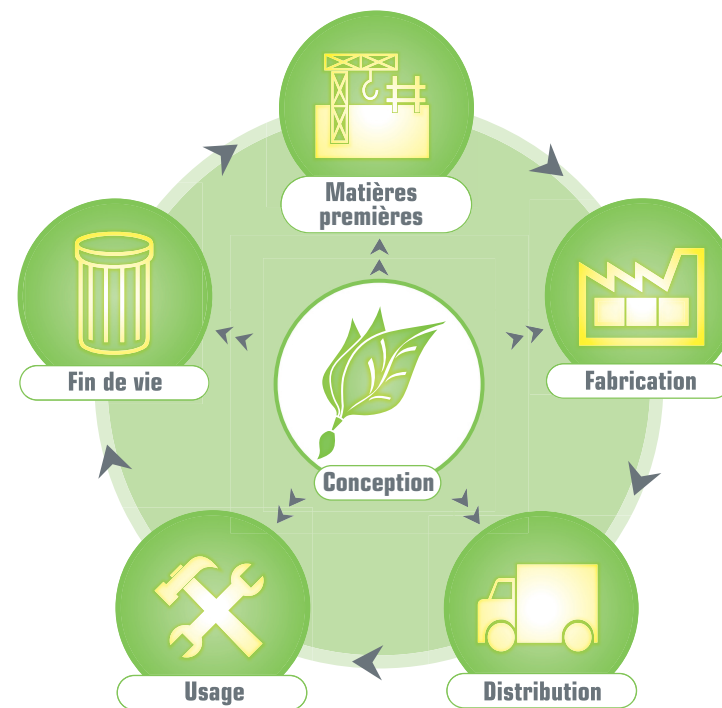
- vise à **réduire les impacts environnementaux** des produits à toutes les étapes du cycle de vie tout en préservant (ou améliorant) sa fonctionnalité,
- considère l'ensemble des problématiques environnementales (pollution de l'air, de l'eau, production de déchets, consommation d'énergie, ..) sur tout le cycle de vie d'un produit : de la production des matières premières nécessaires à sa fabrication à la mise en décharge des déchets ultimes en fin de vie,
- s'adresse à l'ensemble des acteurs économiques : fournisseurs de matières premières, fabricants, distributeurs, consommateurs, acheteurs, etc.,
- intègre systématiquement la dimension environnementale à côté d'autres critères comme les besoins des clients, la faisabilité technique et les coûts.

LA VALEUR AJOUTÉE POUR L'ENTREPRISE

Sur des marchés de plus en plus caractérisés par la concurrence internationale, l'éco-conception permet de démarquer les produits les plus respectueux de l'environnement et d'informer sur leur performance environnementale.

De plus, elle permet à l'entreprise :

- d'anticiper des exigences normatives,
- de concevoir des produits innovants,
- d'améliorer sa communication environnementale.



ANTICIPATION DES EXIGENCES NORMATIVES

Un marché propice à la commercialisation de produits éco-conçus est fortement promu par la Commission Européenne, à travers une large batterie d'instruments politiques et de directives, comme par exemple la Politique Intégrée de Produit (PIP) ou la Directive 2005/32/CE sur les produits consommateurs d'énergie. D'autres politiques, telles que REACH¹, concernent un grand nombre de secteurs industriels et vont probablement impliquer des changements importants pour les secteurs productifs, par exemple l'interdiction de l'utilisation de certaines substances et matériaux. L'éco-conception permet d'appréhender ces initiatives et souvent de dépasser les objectifs environnementaux fixés.

¹ REACH: enRegistration, Evaluation, Autorisation et restriction de substances CHimiques